



SEINE-ET-MARNE
NUMÉRIQUE

Le mot du Président



Olivier LAVENKA
Président de
Seine-et-Marne Numérique

Chers Collègues,

Seine-et-Marne Numérique porte une action volontaire et déterminée afin d'apporter le très haut débit pour tous. L'aménagement numérique de nos territoires est une priorité absolue et plus encore pour les nombreuses zones rurales de notre département. C'est pourquoi, j'ai souhaité depuis que je préside ce syndicat, voir accéléré le déploiement la fibre jusqu'à l'abonné (FttH). D'un objectif de 2029 initialement contractualisé, l'objectif de 100% de couverture a été ramené à 2026 dans un premier temps et nous visons à présent une fin des travaux en 2023.

Près de 50 000 foyers, entreprises et sites publics sont d'ores et déjà éligibles à un raccordement à la fibre via sem@fibre77. 50 000 nouvelles prises seront ouvertes à la commercialisation d'ici mi-2018. A ces réalisations s'ajoutent les 27 000 foyers qui bénéficient des montées en débit des accès ADSL, réalisées par le Syndicat depuis 2013. Dès le début 2018, la grande majorité des territoires demeurant en mal de débit et pour lesquels le déploiement de la fibre intervient au-delà de 2019, bénéficieront d'un accès à Internet par voie radio à 10Mbit/s grâce à une opération de modernisation de ce réseau, mettant fin au WiMax obsolète.

La construction du réseau sem@fibre77 mobilise d'importants financements publics apportés par l'État, la Région Ile-de-France, le Département de Seine-et-Marne, les intercommunalités et Seine-et-Marne Numérique en propre par emprunt. Le succès ne sera atteint qu'à la condition d'une mobilisation orchestrée. C'est pourquoi, je souhaite que Seine-et-Marne Numérique accompagne les élus dans leur compréhension de ces projets nouveaux, dès la phase études jusqu'à la commercialisation des services en passant par les phases de travaux.



SEINE-ET-MARNE
NUMÉRIQUE

La réussite du projet sera facilitée par la désignation d'un coordonnateur dans chaque intercommunalité et d'un correspondant dans chaque commune. Il s'agit ainsi d'accompagner la réalisation des déploiements et d'aboutir à une commercialisation qui ne réussira que si tous les élus sont réellement impliqués.

Dans ce but, un support informatique dématérialisé a été élaboré, afin de vulgariser les pratiques en matière de déploiement de réseaux très haut débit sur le territoire. Cette clé USB comporte ainsi, des documents numériques qui je l'espère vous permettront de mieux appréhender ces sujets ainsi que le rôle des acteurs engagés dans les réalisations. Parallèlement, Seine-et-Marne Numérique s'engage à développer dès 2018, un reporting plus détaillé et systématique de l'avancement du projet dans les EPCI.

Par avance, chers collègues, je vous remercie de votre implication en interaction avec le Syndicat Seine-et-Marne numérique, pour que l'utilisation du réseau sem@fibre77 soit une réussite pour l'ensemble des acteurs de la sphère économique, pour nos administrations, nos collectivités et surtout pour l'ensemble des Seine-et-marnais.